

Dotations horaires globales

LES PERSONNELS REFUSENT LE NOUVEAU COUP DE RABOT MINISTÉRIEL

Le SNFOLC est avec eux et soutient toutes leurs initiatives

440 nouvelles suppressions de postes pour la rentrée 2022, pour le ministre, les personnels et les élèves devraient en faire les frais. Inacceptable !

1 800 suppressions de postes dans les collèges et lycées en 2021 et 440 nouvelles suppressions prévues pour la rentrée prochaine. Et chaque année le ministre rend des dizaines de millions d'euros de son budget. M. Blanquer ne saurait-il pas quoi faire du budget de son ministère ? Alors que partout, comme à l'hôpital, les postes manquent, et les élèves sont sans professeurs, parfois pour de très longues périodes...

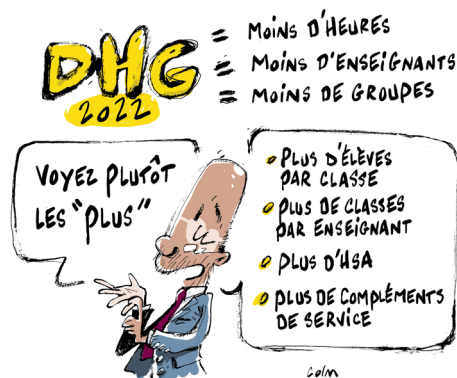
Les dotations académiques, souvent refusées à l'unanimité par les fédérations syndicales comme dans l'académie de Bordeaux, sont impossibles à répartir dans les collèges et les lycées. Partout les enseignants font le même constat : il y a trop d'heures supplémentaires années (le décret ministériel du 11 avril 2019 permet d'imposer une seconde HSA à tous les enseignants) et pas assez d'heures postes !

Conséquence : de très nombreux enseignants sont contraints de subir un complément de service dans un établissement parfois très éloigné avec souvent des heures supplémentaires imposées, ou imposées aux collègues de leur discipline.

C'est le cas par exemple dans un collège de Cognac : 4 enseignants partent en complément de service, dont l'un en anglais pour 6 h (3 HSA imposées à l'équipe), un autre en SVT pour 4,5 h (1,5 HSA imposée à l'autre collègue). Ce sont ainsi 4 postes qui sont menacés de fermeture dans cet établissement. Les classes sont supprimées massivement comme dans les Ardennes où 14 classes devraient fermer dans la zone de Charleville-Mézières et 6 dans le sedanais. Dans ce département comme dans de nombreux autres, les ouvertures de classes devraient se faire au-delà de 29 élèves en sixième, et 30 en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

C'en est assez pour les personnels qui, dans le sillon des grèves du 13 et du 27 janvier, décident de cesser le travail contre les suppressions de classes, de postes, les heures supplémentaires et les compléments de service imposés

Dans les Hauts de Seine, contre la perte de 50 heures-postes au collège Pompidou, la grève a rassemblé 85 % des personnels le lundi 31/01, 65 % le lendemain... Le mouvement fait rapidement tâche d'huile et non loin, le lycée Michel Ange de Villeneuve-la-Garenne et le collège Evarist Galois de Nanterre cessent le travail. Les personnels s'organisent par eux-mêmes,



convoquent les AG et les conférences de presse, rédigent leurs tracts, mettent en ligne leurs pétitions, construisent leurs banderoles, tiennent les piquets de grève et en profitent pour diffuser aux parents qui les rejoignent !

Dans l'académie de Limoges, la cité scolaire Raymond Loewy est fermée du 31 janvier au 1^{er} février suite au mouvement de grève des personnels. Professeurs, parents, élèves, agents et étudiants, se sont rassemblés à 200 en AG dans le self de l'établissement et ont manifesté devant le rectorat.

A Besançon, 70 % des enseignants étaient en grève le 31 janvier au lycée Jules Haag. A Maisons-Alfort (Val de Marne), 30 enseignants étaient grévistes le 1^{er} février, le collège de Joué les Tours (Val de Loire) était bloqué par les parents et les personnels le 26 janvier contre la perte de 36 heures etc. Les personnels disent STOP au ministre ! Ils veulent obtenir les moyens de pouvoir travailler avec leurs élèves ! Ils cherchent à s'organiser par eux-mêmes, à prendre contact avec d'autres établissements confrontés aux mêmes difficultés. De très nombreuses AG et heures d'informations syndicales se tiennent et vont encore se tenir.

Les personnels, avec le SNFOLC et souvent les parents et les élèves, se réunissent, s'organisent et résistent. La puissante grève du 13 janvier a ébranlé le gouvernement qui a reçu les fédérations syndicales et la FCPE le soir même. Considérant qu'il n'est plus possible de continuer dans ces conditions, les personnels décident la grève et la reconduisent pour obtenir gain de cause. Le SNFOLC appelle à amplifier et élargir la mobilisation notamment en prenant contact avec d'autres établissements, à se rassembler avec les parents et les élèves. La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève pour couvrir toutes les initiatives.